



**LE
CATHERINOIS**

Plaisirs d'hiver

27 et 28 février 2010

La population de Sainte-Catherine a répondu à l'invitation du Comité de Loisirs aux activités proposées dans le cadre des « Plaisirs d'hiver » les 27 et 28 février 2010. Dimanche, les activités ont commencé vers 10 h pour se terminer vers 17 h.

Un tournoi de ballon-balai, organisé par monsieur Richard Caron du Comité des loisirs, a connu un franc succès malgré le temps grisâtre. Au total, sept équipes sont venues croiser le fer pour s'approprier le trophée. Plusieurs familles catherinoises ont eu l'occasion de s'affronter sur une glace ramollie par la température trop clémente. Les équipes portaient le nom de leur capitaine : Régean Gingras, Sheril-Ann Pouliot, Éric St-Roch, Jacques Demers, Michel Raïche, Alexis Marticorena et Megan Laing. Les équipes étaient parfois formées de plusieurs nouveaux résidents. Ceux-ci ont apprécié être intégrés dans le traditionnel tournoi de ballon-balai. La finale a vu la famille des Marticorena rencontrer le « clan » des Demers. Plus de 200 personnes ont gravité autour de la patinoire pendant cette journée festive. Pour les plus jeunes, un atelier de maquillage, dirigé par Noémie Roy, a réjoui les jolies frimousses. À proximité de la patinoire, on pouvait profiter d'un feu de camp où les saucisses et les guimauves ont réchauffé les appétits des grands et petits.

Pour les gens plus tranquilles et désireux d'apprendre des pas de danse, dans la salle communautaire, l'école de Tango Beto Santos a offert une brillante prestation. Cette activité, animée par madame Céline Rose, a su intéresser plus de 150 personnes qui ont pu apprécier la session initiatique et la démonstration présentée par des élèves de l'école de Tango ainsi qu'une touche particulière des jeunes élèves de l'École Montessori.



Des prix de présence ont clôturé les « Plaisirs d'hiver » 2010. Parmi les commanditaires citons L'auberge de Ste-Catherine (5), Dépanneur aux 4 vents (2), Restaurant Le Bonzaï à Magog (1) et finalement la Bonbonnerie Lili à Magog (bouquets de ballons). L'animation musicale était sous la direction du groupe Média Spec.



Sans la présence des bénévoles que nous remercions sincèrement, les « Plaisirs d'hiver » n'auraient pas connu cette effervescence pour fêter la fin de la saison froide, mais chaude dans le cœur des Catherinois et Catherinoises.

-Lina Courtois

BUREAU MUNICIPAL

35, Chemin de North Hatley, C.P. 30
Sainte-Catherine-de-Hatley (Québec) J0B 1W0
Tél. : 819 843-1935 / Fax : 819 843-8527
munstecatherinehatley@qc.aira.com

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi 8h30 à 16h30 - Vendredi 8h30 à 16h00
(Fermé de 12h00 à 13h00)

LE PERSONNEL

Serge Caron, directeur général et secrétaire-trésorier
Line Comeau, adjointe
Nancy Homan, secrétaire-réceptionniste
Nancy Bilodeau, inspectrice en bâtiment et environnement
Roger Bilodeau, inspecteur en voirie
Paul Doré, adjoint à l'inspecteur en voirie
Dany Dion, agent de prévention des incendies

Feu, Police, Ambulance : 911 - Appels d'urgence : 911

Centre de Santé et Service sociaux de Memphrémagog
50, St-Patrice est; Magog (Québec) 819 843-2572

SPA DE L'ESTRIE : 819 821-4727

Dates et heures des séances ordinaires du conseil 2010

Lundi, 7 juin à 19h30	Lundi, 4 octobre à 19h30
Lundi, 5 juillet à 19h30	Lundi, 1 novembre à 19h30
Lundi, 2 août à 19h30	Lundi, 6 décembre à 19h30
Mardi, 7 septembre à 19h30	

À VOTRE SERVICE À LA MAIRIE



Jacques Demers
Maire



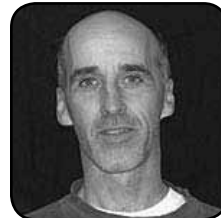
Marc Hurtubise
District # 1



Huguette Brault Larose
District # 2



Andrée Nicole Blouin
District # 3



René Vaillancourt
District # 4



Lina Courtois
District # 5



Guillaume Poirier
District # 6

SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ (www.sainte-catherine-de-hatley.ca)

Vous y retrouverez

Accueil : Les Nouvelles
Le mot du maire
Les cartes géographiques

Informations municipales :

L'historique
Annuaire municipal
Loisirs communautaires
Règlements municipaux
Sécurité incendie
Règlements au Lac Massawippi
Réforme cadastrale québécoise
Service de transport adapté
Protection des animaux
Collectes des ordures (calendrier)
Dépôt d'une plainte

Administration :

Mot du maire
Administration municipale
Séances du conseil (procès verbaux)
Appels d'offres et contrats octroyés

Urbanisme : Renseignements concernant les permis
Renseignements concernant la voirie

Comités : Les comités de la municipalité où siègent
aussi des résidents autres que des élus

Les formulaires : Changement d'adresse en ligne
Liste des coûts pour l'obtention d'un permis
Demande de permis :
* construction
* autres qu'une construction d'habitation
* de construction d'entrée
Demande de dérogation mineure
Dépôt et suivi d'une plainte

Pour nous joindre :

Adresse, téléphone, télécopieur, courriel
Heures d'ouverture
Services d'urgence.

*Le site a été construit pour vous, consultez-le !
Nous tenterons de toujours le tenir à jour.*



Une voirie planifiée

C'est le 17 février dernier que les membres du conseil ainsi que plusieurs des membres du personnel se sont réunis dans le cadre d'une activité du **Lac à l'épaule** (activité de réflexion), en vue de planifier les actions futures de la municipalité.

À travers les nombreux dossiers sur lesquels les participants ont eu à se pencher, celui des immobilisations, et particulièrement de la planification à long terme des travaux de voirie, a pris une place de première importance. Par l'adoption d'une programmation à long terme, des balises relatives aux travaux de voirie requis chaque année ainsi que pour plusieurs années à venir ont été fixées. L'adoption d'un plan d'action précis pourrait avoir pour conséquence de dépolitiser tout le dossier des investissements sur les chemins publics municipaux.

La programmation à long terme des travaux de voirie vise, à partir de l'évaluation de la durée de vie utile des ouvrages, à planifier les interventions d'entretien et de réparations majeures sur plusieurs années en considérant les divers cycles de vie des infrastructures routières. De la même manière, cette planification a pour effet de définir les lieux et moments où les interventions auront lieu. Ainsi, il sera possible à tout moment de la période couverte de connaître et de pouvoir informer toute partie intéressée, du moment et de la nature des travaux qui seront effectués sur un chemin ou une rue publique.

Cette planification servira également à préciser les montants à inscrire au budget de la voirie municipale à chacune des années et permettra d'évaluer les adaptations nécessaires

pour arriver à rencontrer les besoins financiers en découlant. Le suivi du programme d'entretien établi par la planification de voirie assurera enfin à la population une continuité dans l'entretien et le remplacement des infrastructures désuètes, évitant ainsi les situations de défauts graves et de rattrapages coûteux.

De meilleures routes, une information plus précise et plus de transparence en regard de la façon de décider de la réalisation des travaux annuels, voilà les avantages évidents de la mise en œuvre d'une planification de voirie à long terme!

-Jacques Demers

.....

Un autre membre du personnel de la municipalité

Madame Line Comeau, adjointe administrative

Quand le directeur général m'a fait part de la demande du comité du journal que chacun des membres du personnel se présente et s'exprime sur des sujets relatifs à son travail, je me suis vraiment demandé ce que j'aurais encore à vous apprendre, moi qui suis au service de la municipalité depuis 13 ans. Sans connaître chacun d'entre-vous, je dois admettre que les noms et visages de plusieurs me sont familiers.

Bien que vous ayez pu me voir à la réception, ma fonction principale est celle de tenir à jour la comptabilité municipale, de colliger les factures, de payer les comptes, de faire la paie du personnel et d'effectuer une multitude de tâches administratives qui sont incontournables dans une petite organisation.

Vus de l'intérieur, le travail et les mandats confiés au personnel municipal ont beaucoup évolué au cours de toutes ces années. L'équipe avec laquelle je travaille aujourd'hui, en plus d'être constituée de plus d'individus, possède également des compétences qui n'étaient pas sollicitées il y a 10 ans.

Qu'il ne s'agisse que de penser à la prévention incendie et à l'environnement qui font maintenant partie des préoccupations journalières de l'administration municipale, la quantité de rapports et d'interventions à préparer sur un grand nombre de dossiers est également la preuve d'une modification des tâches, autant en volume qu'en complexité.

Le milieu municipal est un milieu intéressant à plusieurs égards bien qu'il soit en même temps un milieu exigeant. Beaucoup des milieux de travail actuels sont de fait exigeants et c'est en grande partie à l'intérieur du climat de travail que se puise la motivation des membres d'une équipe. Je suis heureuse d'apporter ma contribution à cette équipe qui a pour mandat de livrer, avec la meilleure efficacité, l'ensemble des services municipaux inscrits au programme de la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley.

-Line Comeau



Renouvellement des contrats de services

Pour ceux qui suivent de plus près l'activité municipale, l'annonce du lancement en 2010 de plusieurs appels d'offres importants en vue de renouveler les contrats de services municipaux ne sera pas une nouvelle. Pour la majorité d'entre vous, par contre, je pense qu'il est pertinent de vous faire savoir que l'année actuelle constitue une année charnière en regard des contrats de fourniture de services de collectes des matières résiduelles, de la collecte de boues de fosses septiques et enfin de déneigement de l'ensemble des rues et chemins dont la municipalité a la charge.

Tôt cette année, nous avons entrepris la révision des devis qui serviront au lancement des appels d'offres. Sainte-Catherine, comme beaucoup d'autres municipalités, est souvent placée devant la situation où il n'y qu'une ou deux entreprises qui soumissionnent sur ses appels d'offres. Cet état de fait représente une préoccupation, autant des élus

que de l'administration municipale, en regard de notre volonté d'obtenir la meilleure offre, du meilleur fournisseur, aux meilleures conditions. Aussi, par certaines modifications à nos devis et par une approche hâtive en cours d'année, nous souhaitons pouvoir contrer la carence identifiée et voir se manifester une réelle compétition, gage d'équilibre entre donneurs d'ouvrage et entreprises fournisseuses de services.

De plus, à la suite des allégations de corruption survenues plus particulièrement dans la région de Montréal l'an dernier, le gouvernement du Québec a adopté le projet de loi 76 qui établit des règles strictes de même que des procédures de communication publique en regard de tout contrat municipal de plus de 100 000 \$. Ces nouvelles exigences gouvernementales ont pour objectifs de favoriser une plus grande transparence en regard de l'attribution des contrats municipaux et d'empêcher la commission d'actes

de corruption ou de collusion. Elles exigent des municipalités qu'elles adoptent une politique de gestion contractuelle, qu'elles procèdent à une évaluation préalable des coûts se rapportant à tout futur appel d'offres pour des services dépassant les 100 000 \$, et qu'elles publient sur leur site internet (WEB) la liste des contrats dont la dépense dépasse 25 000 \$.

Bien que ces nouvelles règles représentent des charges additionnelles pour l'administration municipale, il est à espérer qu'elles sauront rencontrer leur objectif de permettre aux municipalités d'obtenir les services qu'elles requièrent aux meilleures conditions.

-Serge Caron

.....

Embellissement du village

Vous constaterez que la municipalité met une touche particulière pour embellir le village. Cette année, il y aura encore des paniers suspendus sur la Grand'Rue ainsi que l'aménagement à la façade de la salle communautaire qui sera complété sous peu. Cet aménagement de plants et fleurs vivaces est l'œuvre d'une nouvelle entreprise de la municipalité, Doreen Dostie étant la propriétaire.

Nous tenons également à remercier France Lambert des Serres Lambert, du boulevard des Vétérans à Sherbrooke, qui a gracieusement fourni les deux paniers de fleurs suspendus à la salle communautaire.

Si vous avez à cœur la beauté de votre village, nous vous suggérons de mettre une touche particulière sur vos propriétés. Un village fleuri, gai et accueillant... ce pourrait être chez nous!

À Ste-Catherine-de-Hatley, le bénévolat on y croit !

Les conseillères, Mme Andrée Nicole Blouin et Mme Huguette Brault Larose en pleine action.



LE CANTON DE HATLEY : LA COLONISATION

Le capitaine Ebenezer a séjourné quelques années en bordure du lac Memphrémagog avant d'entreprendre des démarches pour obtenir un township. Il faut se souvenir qu'au départ, le canton de Hatley était limité à l'ouest par le lac Memphrémagog et que ces limites ont été relocalisées à l'ouest du rang 10, soit la limite ouest actuelle de la municipalité de Ste-Catherine.

Avant même l'octroi de la concession demandée, le capitaine, avec l'aide d'une trentaine de partenaires, avait visité le territoire et avait établi les emplacements des futurs colons. On sait que les premiers établissements furent l'emplacement actuel du village de North Hatley, de Massawippi et du village de Hatley.

Il fallait donc se rendre aux endroits choisis par la forêt ou les lacs et déterminer les endroits propices à l'agriculture. Est-ce qu'il existait d'autres patriotes dans les cantons voisins? C'est à vérifier, car le canton de Compton progressait rapidement. Donc, la première démarche sur le terrain était de définir les chemins, planifier qui s'installerait sur cette route, couper les arbres, essoucher... , car on se regroupait par familles et par amis de ces familles. C'est ainsi que l'on a retrouvé beaucoup plus tard les familles Turner à Ste-Catherine avec les services de base de ces premières collectivités : la salle communautaire qui servait de lieu de culte, de rassemblement et d'école, d'un cimetière et des résidences regroupées. Dans un lieu aussi sauvage, il fallait se rassembler, travailler ensemble, s'entraider, c'était une question de survivance, une forme de socialisme pur. On vivait en autarcie.

Quand cette équipe eut tracé les routes, une autre équipe ou une partie de la première équipe jetait les bases des nouvelles résidences. On choisissait un site, on défrichait l'emplacement nécessaire, on gardait le bois pour la construction de la résidence, puis on faisait la même chose pour le voisin. Il n'y avait pas encore de familles à cette étape, car la préparation des terrains à la construction des résidences permanentes demandait des mois, voire quelques années.

Puis, on construisait la résidence pièce sur pièce, peu grande pour le chauffage en hiver, avec une porte, une fenêtre et un plancher en terre battue. On retrouvera ce type de résidence chez monsieur Antoine Grandmont lors de la première messe célébrée à Ste-Catherine, en 1845. Avec la résidence, la famille pouvait alors s'établir, ce qui se faisait en général avant la concession officielle. Le nouveau colon devait alors construire une petite grange pour les animaux, défricher une partie de son terrain pour cultiver la terre et subvenir à ses besoins. Ce n'était pas facile puisqu'il fallait aussi continuer par des corvées à ouvrir d'autres routes, aider les nouveaux colons, car le canton ne cessait de se développer. Après avoir séjourné quelques années, plusieurs de ces nouveaux arrivants ont regardé ailleurs et ont quitté le canton de Hatley, certains pour l'Ontario, d'autres pour retourner dans les colonies de la Nouvelle Angleterre.

Dans le prochain article, on traitera de l'implantation des Canadiens-français dans la mission de Ste-Catherine.

-Gilles Boisvert

Économisez de l'énergie et contribuez à l'aménagement d'un stationnement, d'îlots de verdure et d'éclairage pour la nouvelle salle communautaire

Grâce à la nouvelle campagne d'Hydro-Québec pour promouvoir le Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER, vous pouvez faire d'une pierre deux coups : réaliser des économies d'énergie et contribuer à un projet collectif pour l'ensemble de notre communauté.

Le Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER vous permet d'obtenir une évaluation énergétique personnalisée de votre résidence et de vos appareils. Cette évaluation gratuite est réalisée à partir de vos réponses à un questionnaire et vous donne droit à un rapport de recommandations pour réduire votre consommation d'énergie.

Jusqu'à maintenant, plus de 1 000 000 de rapports ont été émis au Québec.

La nouvelle campagne régionale et communautaire est lancée dans Ste-Catherine-de-Hatley depuis le 11 avril pour une durée de six mois. Elle se déroulera jusqu'au 12 octobre 2010.

Comment y participer ?

Dans le cadre de cette campagne, pour chaque rapport de recommandations émis à un citoyen, Hydro-Québec remettra à notre municipalité un montant de 35 \$ s'il est transmis en ligne ou 30 \$ si le citoyen le reçoit par la poste. Plus il y aura de rapports émis, plus le montant sera élevé. À Ste-Catherine-de-Hatley nous espérons convaincre au moins le tiers de nos citoyens admissibles. Si l'objectif est atteint, nous obtiendrons un montant de 8 410 \$ pour notre projet. Rien ne nous empêche de viser plus haut!

Tous les citoyens admissibles ont reçu ou recevront bientôt un questionnaire par la poste. Toutefois, il est plus avantageux de le remplir en ligne (www.courantcollectif.com) : non seulement le montant versé (35 \$) pour chaque rapport est plus important mais il y a trois fois plus de chances de gagner le grand prix du concours, soit une Prius hybride de Toyota. Si vous éprouvez des difficultés, des bénévoles peuvent vous aider. En tout temps, vous pouvez appeler le 1 800 ÉNERGIE pour obtenir des renseignements sur le Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER ou la campagne.

Vous avez déjà répondu au questionnaire ?

Vous pouvez aussi contribuer en encourageant vos amis, vos parents ou vos voisins à le faire pour eux, pour notre communauté et pour l'environnement.

Suivez le courant collectif.

LE DIAGNOSTIC RÉSIDENTIEL, ÇA RAPPORTE À TOUS.



**Suivez
le courant
collectif.**

¹ Pour être admissible, le citoyen doit être titulaire d'un abonnement pour usage domestique auprès d'Hydro-Québec depuis au moins un an et ne pas avoir déjà rempli le questionnaire du Diagnostic résidentiel pour la résidence visée. D'autres conditions s'appliquent.



Les feux de nettoyage Avant d'allumer, pensez-y !

Au printemps, les mois d'avril et mai sont particulièrement sensibles pour le développement de feux d'herbe par le fait que la verdure n'est pas encore installée. Quelques heures d'ensoleillement suffisent à assécher l'herbe, les branches ou tout autre combustible de surface. Du même coup, la forêt environnante devient extrêmement vulnérable.

Plusieurs résidents profitent de cette période pour faire le grand ménage de leur terrain. Ils font brûler l'herbe sèche, les amas de branches ou les tas de feuilles mortes. Cette approche est-elle la meilleure au niveau rendement et environnement ? Contrairement à la croyance populaire, le brûlage de l'herbe ne favorise aucunement la repousse. Une partie des éléments nutritifs qu'elle contient s'envole en fumée. Conséquences : Le sol s'appauvrit et la fumée émise dans l'air pollue l'environnement.

Le vent est le principal propagateur des feux à ciel ouvert. En un rien de temps, une bourrasque peut emporter le brûlage et l'étendre, souvent sur de grandes distances. Une simple négligence ou inattention peut faire perdre la maîtrise d'un feu banal, incendier la forêt et causer des pertes importantes (chalets, résidences, autres biens...)

En plus des pertes matérielles qu'ils occasionnent, les feux d'herbe peuvent, dans des cas

Le déchiquetage et le compostage sont des options de remplacement à considérer. La municipalité dispose, de plus, d'un service de ramassage des feuilles mortes en deux collectes, une au printemps et l'autre à l'automne. Ce service est gratuit. Les feuilles doivent toutefois être déposées dans des sacs compostables.

plus rares, occasionner des préjudices physiques à des personnes ou à des animaux. Ils génèrent également des coûts importants pour les interventions des services incendies divers qui peuvent être appelés à intervenir. Ils engagent enfin la responsabilité civile des personnes qui en sont responsables.

Depuis juin 2009, il est obligatoire d'obtenir un permis de feu de l'agent de prévention des incendies de la municipalité qui agit à titre d'autorité responsable. Des formulaires sont disponibles au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité. Pour compléter la demande, vous devez prendre trois photos de trois angles différents et annexer le tout à votre demande. L'agent de prévention a sept jours pour vous émettre le permis. Nous vous invitons à vous conformer à ces nouvelles règles et surtout à être prudents avec le feu.

*Dany Dion
Agent de prévention*

ERRATUM

Dans le communiqué d'avril 2010 (feuillet bleu), à l'item Écocentre, une note aurait dû être ajoutée pour ce qui touche le bois naturel, le bois contaminé et les bardeaux d'asphalte, donc contrairement à ce qui apparaît au communiqué, il y a des frais pour les gens qui apportent ces matériaux à la Régie de gestion des déchets solides de la région de Coaticook.

Le gaz propane en toute sécurité

Le gaz propane est une source d'énergie inégalée. Propre et efficace, il offre un rendement qui le rend attrayant et économique.

Comme le gaz propane est inodore à l'état naturel, on lui ajoute un produit odorant de manière à faciliter sa gestion et à détecter la présence de fuites.

Le gaz propane est stocké dans des bouteilles sous pression à usage pour un maximum de 10 ans. Les bouteilles ne peuvent être remplies à plus de la hauteur de 80% de leur capacité que par des techniciens qualifiés. Chacune des bouteilles doit afficher une vignette annonçant son contenu.



Pour le transport, les bouteilles de propane doivent être attachées, en position verticale, sur un support ferme, avec robinet fermé et dans un endroit bien aéré. Il faut également les maintenir loin de toute source de chaleur. Il est interdit de les transporter dans les espaces réservés aux passagers.

Avant d'utiliser un appareil fonctionnant au propane, il faut s'assurer que celui-ci affiche un sceau certifiant qu'il est approuvé par l'un ou l'autre des organismes accrédités. Si la flamme produite par l'appareil n'est pas bleue, il est recommandé de faire inspecter l'appareil par une entreprise spécialisée. Une attention spéciale sera portée aux boyaux qui peuvent se briser en vieillissant ou contenir des saletés, comme des insectes morts. Un entretien adéquat assurera le maximum d'efficacité et une utilisation sécuritaire.

L'émanation d'une odeur particulière est annonciatrice qu'une fuite existe. Dans cette situation, il faut couper immédiatement l'alimentation à la source, évacuer la pièce, ne pas actionner un interrupteur électrique, ni employer de lampe de poche, d'allumettes ou de bougies. L'inhalation du monoxyde de carbone émanant d'un appareil au propane provoque divers symptômes : maux de tête, sensation de serrement autour du front et des tempes, fatigue, faiblesse, étourdissement et vomissement, perte de contrôle musculaire, rougissement des yeux, douleur aux yeux et larmolements. Si l'un ou l'autre des symptômes décrits ci haut est ressenti, il faut se diriger immédiatement vers l'extérieur, faire le 9-1-1 et consulter un médecin. Une vérification de l'appareil défectueux sera aussi requise. Un détecteur de monoxyde de carbone représente le meilleur moyen de vous assurer que les situations décrites ci haut ne se produisent pas.



Pierre Reid

Député d'Orford

**Présent
à l'écoute
de vos
préoccupations.**

Tél. : 819 847-3911

101 du Moulin, bureau 201
Magog (Québec) J1X 4A1



France Bonsant

Députée fédérale
Compton - Stanstead

1955, rue Belvédère Sud
Bureau 100
Sherbrooke (Québec)
J1H 5Y3
Tél. : 819 347-2598
Télé. : 819 347-3583
bonsaf1@parl.gc.ca

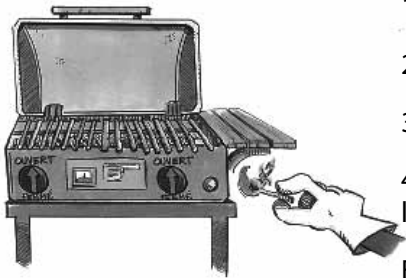


...suite

Les barbecues au propane doivent toujours être utilisés à l'extérieur, comme tous les appareils de camping fonctionnant au propane. Les bouteilles de propane doivent aussi être entreposées à l'extérieur en tout temps. Pour profiter au maximum de votre barbecue, placez votre appareil à un endroit stable et bien ventilé. Ne laissez pas courir de fils électriques à proximité et ne le placez pas trop près des murs ni dans l'environnement immédiat d'arbres ou d'arbustes. Une fois allumé, ne laissez jamais votre barbecue sans surveillance. Afin d'éviter les brûlures, ne laissez personne s'amuser autour et ne le déplacez pas lorsqu'il est allumé.

En vertu de l'article 8 du règlement 2009-448, il est obligatoire, depuis le 1er avril 2010, de posséder un détecteur de monoxyde de carbone si vous possédez un appareil à combustion solide ou liquide, si la pièce est desservie par une porte qui donne directement dans un garage et si l'on retrouve des ateliers utilisés pour la réparation d'outils ou d'appareils domestiques qui fonctionnent à combustion.

Procédures d'allumage sécuritaire du barbecue



1. Ouvrez le couvercle
2. Assurez-vous que les commandes d'allumage sont en position fermée « OFF »
3. Ouvrez ensuite au maximum le robinet de la bouteille
4. Placez les commandes d'allumage en position ouverte « ON » et allumez sans tarder à l'aide du briquet automatique ou d'une allumette.

En respectant les indications inscrites ici vous vous assurez d'un usage optimal de votre appareil en toute sécurité.

Environnement

Biodégradables, compostables... Quels sont les meilleurs sacs à ordure pour l'environnement ?

Biodégradables : Ces sacs contiennent en effet des additifs qui les aident à se fragmenter lorsqu'exposés aux bonnes conditions de lumière, de chaleur et d'air. Mais ces sacs sont tout de même fabriqués à partir de combustibles fossiles qui contribuent au réchauffement climatique. Une fois que les sacs sont réduits en minuscules fragments, les combustibles non biodégradables et invisibles qu'ils rejettent continuent de polluer l'environnement

Compostables : Les sacs en plastique faits d'amidon de maïs sont la meilleure solution. Ils sont biodégradables et compostables, ce qui veut dire que les matériaux qui les composent peuvent être absorbés par des microorganismes, puis transformés en CO₂, H₂O, énergie et résidus neutres. Voilà qui semble être un pas dans la bonne direction. Mais en utilisant davantage de ces sacs, il faudra consacrer de plus en plus de nos précieuses terres agricoles pour produire suffisamment de maïs pour les fabriquer. Avec toutes les crises alimentaires qui menacent le monde, on peut se demander s'il est éthique de choisir ce type de production.

Aucun produit n'est parfait, mais en étant bien informé, il est possible de faire de meilleurs choix. Toutefois, le compostage maison reste la solution idéale pour réduire les déchets et les coûts d'exploitation.

Où se procurer les sacs compostables ?

Endroit	Marque	Prix	Quantité	Grandeur
Loblaws	No Name	4.49\$	20	17 x 16
Dollorama	Tuff Guy	2.00\$	10	17 x 16
Rona	Eco	3.99\$	20	17 x 16
Cosco	BioSak	12.99\$	125	17.5 x 16.75
AXEP Patry Ayer's Cliff	Bio Bag	22.75	10	Gros bac brun
		6.59	25	17 x 18
IGA St-Élie	Bio Bag	--	--	Pour cuisine et bac brun
Ecolo-Boutique 737, King E., Sherb.	Bio Bag	--	--	Pour cuisine et bac brun

Vous pouvez aussi vous procurer les sacs Bio Bag directement chez le grossiste Nova Envirocom : 175, Oleg-Stanek, Sherbrooke Tél. :819-820-0291

Poubelles de cuisine : 12 boîtes de 25 sacs (300) 51.57 \$ (spécial)

Gros bac brun : 11 rouleaux de 10 sacs (110) 219.28 \$ (spécial)

.....

Des collecteurs d'eau offerts à prix réduit aux citoyens

Saviez-vous que...

- **La consommation moyenne d'eau potable au Québec est de 424 litres par jour.**
- **Plus de 60 % de notre consommation d'eau ne justifie pas l'utilisation de l'eau potable.**
- **L'utilisation extérieure de l'eau potable représente près de la moitié de son usage. Durant la saison estivale, l'arrosage des pelouses représente 75 % de l'eau traitée par les municipalités.**

La municipalité de Ste-Catherine-de-Hatley encourage donc ses citoyens à participer en posant un geste pour économiser l'eau



Nova Envirocom, fier partenaire dans cette démarche, profite de l'occasion pour lancer son programme d'économie d'eau. L'entreprise sherbrookoise offrira aux citoyens qui le désirent la possibilité d'obtenir un collecteur d'eau de pluie d'une

capacité de 208 litres pour seulement 75 \$, soit une économie de 50 \$ sur le prix régulier. Ce collecteur s'installe facilement en quelques minutes sous les gouttières et comprend la robinetterie nécessaire.

Informez-vous sur les modalités et les jours de distribution des collecteurs!

Monsieur Pierre Morency de Nova Envirocom sera sur place lors de la distribution des arbres (**pour ceux qui les ont commandés**) à la Salle communautaire, le vendredi 21 mai prochain, de 15 h 30 à 17 h 30 ainsi que le samedi, 22 mai, de 9 h à midi. Il se fera un plaisir de vous expliquer le fonctionnement ainsi que les avantages d'un collecteur d'eau de pluie.

Pour en savoir plus, contactez votre municipalité ou visitez notre site internet à l'adresse suivante : www.novaenvirocom.ca ou téléphonez-nous au **819-820-0291**.

Bon été à tous les citoyens!

Nova Envirocom

Sherbrooke (Québec) Canada
Tél. : 819 820-0291 sans frais : 1-866-898-6682
Télec. : (829) 820-2853 sans frais : 1-888-442-4589

The word "SYSTEM" is written in a large, bold, serif font. A stylized leaf or drop shape is integrated into the letter 'Y'.



Un seul pouce de pluie qui tombe sur un toit de 1 000 pi² permet de collecter jusqu'à 600 gallons d'eau de pluie. Cette eau est gratuite, profitons-en!

L'Âge d'or de Ste-Catherine-de-Hatley

L'Âge d'or de Ste-Catherine-de-Hatley aimerait remercier monsieur et madame Cadorette du Camping chez Ben ainsi que monsieur Marc-André Vallée du Camp Savio pour nous avoir permis de continuer nos activités durant la construction de la nouvelle salle communautaire. Merci à vous.

-Gisèle Dion, prés.

Pour ceux et celles qui aimeraient devenir membres de l'Âge d'or, venez nous voir, le mercredi, de 10 h à 15 h à la salle communautaire. Vous êtes les bienvenus!

Conférence du RAPPEL

Il y aura conférence sur « Les plantes aquatiques... nos mal-aimées? » le vendredi 18 juin 2010, à 17 h à la salle communautaire de Ste-Catherine-de-Hatley. Cette conférence du RAPPEL vous permettra de mieux comprendre les plantes aquatiques présentes dans votre lac. De petits plants de myrique baumier seront distribués gratuitement. Quantité limitée, premier arrivé, premier servi!

À noter : Les activités sont gratuites et ouvertes à tous les citoyens de la MRC de Memphrémagog. Inscription au 819-843-9292, poste 22.



Abonnement à une bibliothèque

La municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley n'ayant pas de bibliothèque offre à ses citoyens de payer 50 % des coûts d'abonnement à une bibliothèque des municipalités avoisinantes.

Pour la bibliothèque de Magog, vous devez vous présenter au bureau municipal, payer 50 % du coût (48.50 \$) et on vous remettra un document que vous devrez remettre à la bibliothèque de Magog.

Pour les autres bibliothèques, vous payez le plein montant directement à la bibliothèque et vous devez apporter les reçus au secrétariat de la municipalité de Sainte-Catherine pour obtenir un remboursement de 50 % du montant payé.

Bibliothèque de North Hatley

20 \$/personne ou 25 \$/couple

819-842-2110

Bibliothèque de Ayer's Cliff

20 \$/personne ou famille

819-838-5020

Bibliothèque municipale Memphrémagog

97 \$/personne ou famille

819-843-1330

Bibliothèque Éva Sénécal (Sherbrooke)

110 \$/adulte

819-821-5860



Marché aux puces

Si vous avez des choses intéressantes dont vous voudriez vous départir, ou si vous êtes un artiste qui désire vendre ou vous faire connaître, aussi si vous avez des talents pour la confection de sucreries, beignes, tartes, galettes, etc., un marché aux puces sera organisé à la salle communautaire, samedi, le 6 novembre 2010, de 9h. à 17h. Pour réserver une table au coût de \$10.00, vous avez jusqu'au 15 octobre 2010. Pour vous inscrire, veuillez téléphoner à Nancy Homan, à la municipalité, au numéro 819 843-1935.

PARC NAUTIQUE AU LAC MASSAWIPPI

Dans l'intention de rendre la pratique des sports nautiques faisant usage d'embarcations motorisées provoquant de forts déplacements d'eau peu compatibles avec la préservation de la qualité de l'eau et la protection des berges, la Régie du Parc régional Massawippi, dont sont membres les cinq municipalités entourant le lac, a procédé à l'achat de 6 nouvelles bouées de renseignements qui délimiteront une nouvelle zone des eaux du lac dédiée à la pratique des sports nautiques source de création de vagues. Cette démarche vise à faciliter la cohabitation des divers usages actuellement pratiqués sur le lac et à éviter que des usages de natures différentes n'obligent un jour les autorités à restreindre certaines de ces pratiques dans l'intérêt de la sécurité et de la préservation de l'environnement. Il est souhaité que les amateurs de sports nautiques, tels wakeboard, surf, ski nautique etc... seront attentifs à cette nouvelle approche et qu'ils y adhéreront pour le plus grand intérêt de l'ensemble des usagers du lac Massawippi.

COMITÉ DES LOISIRS

Le comité des loisirs travaille présentement à l'organisation du « Camp de jour » qui se tiendra dans trois endroits spécifiques cette année: Au camp Dominique Savio, à l'école et au centre communautaire. Vos enfants auront le plaisir de découvrir de nouveaux endroits, ils auront plusieurs activités organisées et plusieurs sorties sont prévues. Vos enfants seront supervisés par une équipe d'animateurs qualifiés et ils auront avec eux un directeur et un coordonnateur pour mieux vous servir et mieux diriger notre camp. Nous souhaitons la bienvenue à tous les jeunes de Ste-Catherine-de-Hatley. Venez vous amuser en grand nombre. Les parents désireux de faire connaître leurs idées peuvent communiquer avec un membre du comité :

Cécile : **819-769-0371** (cecilelangevin@cgocable.ca)

Diane : **819-842-1763** (longvald@videotron.ca)

Et pour notre **Fête nationale** qui se tiendra au parc Honoré Langlois le soir du 23 juin, le comité organisateur est en train de préparer cette gigantesque fête. Nous ferons équipe avec Roger Pouliot, Linda Labrecque et d'autres citoyens bien connus de notre municipalité. Tous ceux qui voudraient aider à la préparation ou travailler comme bénévoles le jour de l'événement sont priés de communiquer avec les deux personnes responsables, soit Diane Longval : **819-842-1763** ou Dorothée Garneau : **819-842-1552**, elles seront heureuses de répondre à vos questions. Nous vous attendons en grand nombre à cette fête! C'est un rendez-vous à ne pas manquer, venez-vous amuser en famille!

Les membres du comité

Cécile Cyr, présidente

Diane Longval, vice-présidente

Dorothée Garneau, secrétaire

Richard Caron, trésorier

Izabelle Goupil, administratrice

Lina Courtois, conseillère municipale.

Au plaisir,



Cécile Cyr,
Comité des loisirs de Ste-Catherine-de-Hatley

Tous les commanditaires qui voudraient aider à ces deux événements peuvent nous contacter.



Collecte des gros rebuts

Secteur 1 : 4 mai, 6 juillet et 5 octobre

Secteur 2 : 5 mai, 7 juillet et 6 octobre

Abris temporaires

La date pour enlever les abris temporaires était le 15 avril. Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, nous vous suggérons fortement de les enlever dans les plus brefs délais.

Bacs bleus (récupération)

Encore un petit effort, nous pouvons faire mieux! Petit conseil : Défaire les boîtes de carton et écraser les bouteilles de plastique vous donnera plus d'espace dans votre bac.

Vacances d'été de notre inspectrice

Notre inspectrice, Nancy Bilodeau, sera en vacances du 25 juillet au 9 août 2010. Si vous avez l'intention de demander des permis, veuillez prévoir à l'avance pour ne pas avoir à attendre son retour en août.

Concert Orford sur la route

Encore cette année, la municipalité vous invite au concert d'Orford sur la route, à l'église de Ste-catherine, le 11 août 2010, à 20 h. C'est un concert gratuit pour tous. Vous êtes les bienvenus!

JUILLET / JULY		AOÛT / AUGUST											
D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S	D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28
25	26	27	28	29	30	31	29	30	31				
SEPTEMBRE / SEPTEMBER		OCTOBRE / OCTOBER											
D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S	D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
			1	2	3	4	3	4	5	6	7	8	9
12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16
19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23
26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30
							31						
NOVEMBRE / NOVEMBER		DÉCEMBRE / DECEMBER											
D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S	D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
1	2	3	4	5	6		1	2	3	4			
7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11
14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18
21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25
28	29	30					26	27	28	29	30	31	

■ Collecte des ordures
 ■ Collecte sélective
 ■ Collecte des compostables

Gros rebuts

Secteur 1 : le 4 mai
 le 6 juillet
 le 5 octobre

Secteur 2 : le 5 mai
 le 7 juillet
 le 6 octobre